

Prochains rendez-vous festifs ou

FESTIVAL DE L'HUMOUR :

jeudi 11 mars
à 20h30 à la salle polyvalente

Il ne reste que quelques jours pour réserver votre place et assister à une soirée pleine de jeux de mots, de situations cocasses, de gouaille, avec Delphine DELEPAUT .

Nous vous rappelons que les billets sont en vente à la boulangerie, au salon de coiffure, dans les mairies de CHONAS L'AMBALLAN, REVENTIN, ST PRIM, et à la MJC de Vienne

Rire et détente assurés.

Prix des places : 12 € (15 € le soir du spectacle)

Samedi 13 mars :

Concours de belote à la salle d'animation rurale de Reventin organisée par l'Association Familiale Chonas-St Prim-Reventin

Samedi 13 mars

Matinée Moules-Frites organisée par le Foot, place du lavoir.

Samedi 20 mars

L'Association Culture et Loisirs vous propose sa soirée des adhérents et de leurs amis à partir de 19h à la Salle d'Animation Rurale de Chonas St Prim

Programme :

- 1 - Démonstration avec exposition-vente par les ateliers de Poterie et de Détente et Savoirs à partir de 14 h .
- 2 - Animations proposées par les adhérents au cours du repas.
- 3 - Et une surprise !

Repas régional :

- Terrine de légumes frais et sa verdure
- Cuisse de canette au jus et ses champignons
- Gratin Dauphinois
- Entremet au fruits
- Apéritif, vin et café compris

Prix du repas : 16 € (5 € pour les enfants jusqu'à 12 ans)

Inscription et achat des cartes d'entrée avant le 13 mars , durant les activités et auprès des membres du Conseil d'Administration

Samedi 27 mars

Bal du foot

Soirée Country à Chonas l'Amballan

le samedi 03 Avril

Passion musiques reçoit ROSE ALLEYSON et BOOGIE MUSIC GANG en concert à la salle polyvalente de Chonas/st Prim à partir de 19h

2 groupes pour 10 € !

La fougue et le talent de Rose Alleyson et de ses Good Ole Tigers (élue meilleure chanteuse country de l'année 2009) et le punch du Rock sudiste de Boogie Music Gang...Une excellente soirée en perspective!

Attention, le tarif de 10 € est valable sur les entrées prises en réservation jusqu'au 26 Mars. Les réservations ont déjà commencé et il n'y a que 300 places...

Banquet des Classes en 0 et 5

Amis classards,

Une réunion est organisée le 10 mars 2010 à 20h, dans les petites salles de la salle intercommunale Chonas- Saint-Prim.

Vos idées sont les bienvenues pour organiser une fête pour une nouvelle dizaine ou demi-dizaine.

Si vous êtes intéressé (e) vous pouvez joindre également Maurice Philippon au : 04 74 58 83 85



Chonas-

Mot du Maire

Après un hiver avec des épisodes neigeux importants, le printemps et les beaux jours commencent à se manifester, les activités extérieures reprennent, soyez vigilants au respect du voisinage tant pour le bruit que pour les fumées.

Permettez-moi, à ce sujet, de remercier à nouveau les employés communaux et les élus pour le travail important qu'ils ont accompli pour rendre nos routes et chemins praticables.

Les travaux des extérieurs des « Hauts du village », retardés par la neige, vont se terminer prochainement. Ce passage est dédié uniquement aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.

Des acheteurs sont intéressés par les locaux commerciaux des « Hauts du village » et les compromis de vente sont à la rédaction.

Nous souhaitons que très vite un repreneur soit désigné pour la réouverture du bar et que la vie économique du centre village se développe.

Le lotissement « Le Clos des Fontanettes » a trouvé un acquéreur pour chacun des six lots, la première demande de permis de construire a été accordée. L'ancienne maison, partagée en cinq appartements, est en bonne voie d'avoir elle aussi des preneurs.

Le recensement de la population chonarine est terminé, les quelques retardataires peuvent encore déposer leur dossier, sous enveloppe, à la mairie qui les transmettra à l'INSEE. Je remercie nos agents recenseurs qui ont œuvré à ce travail intense.

Le 14 et le 21 mars, nous allons voter l'élection de nos représentants régionaux, notre commune participe à l'opération citoyenne nationale. Le complément d'information se trouve à l'intérieur de ces pages.

Dans ce Chonas-info, vous trouverez aussi les informations traitant des dossiers en cours et des manifestations à venir.

Je vous souhaite de profiter pleinement des premiers beaux jours.
Cordialement.

Lucette Girardon Tournier.

Elections Régionales :

Les élections pour choisir nos conseillers régionaux auront lieu le :

- **Dimanche 14 mars** de 8h à 18h

- **Dimanche 21 mars** de 8h à 18h.

Bureau de vote en mairie.

Le droit de vote est une chance. Les conseillers régionaux, membre du conseil régional, sont des acteurs importants dans notre vie de tous les jours.

Offre d'emploi :

La municipalité recherche une personne susceptible de réaliser 5 heures de ménage par semaine pour les locaux de la mairie et de la bibliothèque.

Si vous êtes intéressé (e) veuillez prendre contact assez rapidement avec le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (14h à 18h, lundi, mardi, mercredi, vendredi) ou en joignant le 04 74 58 81 48

Recensement

Vous n'avez pas pu rencontrer l'agent recenseur ou rendre les fiches destinées au recensement ?

Vous pouvez les ramener au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture jusqu'au

Boîtes aux lettres

La poste demande à ce que chacun de nos concitoyens ait une boîte aux lettres avec leur nom correctement indiqué, ainsi que leur n° de rue ou chemin, sous peine de non distribution.

Nos amis les bêtes

Petit rappel aux propriétaires de chiens :

La divagation est interdite sur le territoire communal.

Le périmètre de pelouse autour de l'école et de la mairie se trouve depuis quelques mois sali par de nombreuses déjections d'animaux à 4 pattes. Beaucoup de petits enfants jouent dans cet espace. Pensez à eux en faisant en sorte de ne pas laisser ces déchets !

Avec le printemps petit rappel

des horaires pendant lesquels sont permis le passage de la tondeuse, du rotofil, et des bruits de bricolage en tout genre :

Semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Samedi : 9h-12h 15h-19h,

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

La bibliothèque a 5 ans

Pour fêter l'évènement, les bénévoles préparent à votre intention une semaine de veillées sur des thèmes variés.

Nous pouvons déjà vous annoncer que ces veillées s'étaleront du **6 au 9 avril inclus** :

- 6 avril : soirée d'échanges en patois avec LES ARPELAUDS (ludique !)
- 7 avril : partage de lecture avec l'auteur : Jonathan et les roses de Martial FIAT, éditions Blanchard
- 8 avril : Lecture mise en scène ponctuée musicalement : « Désarmé » d'un auteur rhône-alpin par la compagnie GRAIN DE SEL . Deux personnages racontent, chacun de leur point de vue, leur amour l'un pour l'autre.
- 9 avril : soirée poésie, avec Jean Jacques ARNAUD

Les veillées débiteront à 20h30 et auront lieu dans le local au-dessous de la bibliothèque (ancien salon de coiffure)

Entrée gratuite.

La municipalité vous

2^{ème} Journée Croc and Troc Samedi 1^{er} Mai

La municipalité organise pour la deuxième année sa journée Troc and Croc. Journée sans argent, basée sur

- l'échange de plants, bulbes, graines, fleurs, plantes, vivaces,
- sur l'échange de savoir, de petits matériels,
- sur l'échange de connaissances et surtout de bonne humeur.

Alors si le cœur vous en dit, préparez vos semis, boutures et autres.

Cette année encore, nous vous proposons de terminer la matinée par un repas basé également sur l'échange de saveurs et de recettes. Chacun amène un peu et tout le monde partage. La municipalité offre l'apéritif.

Vous pourrez agrémenter votre café par la dégustation de meringues, afin de choisir la meilleure ou le meilleur confectionneur de notre spécialité chonarine avec une remise de cadeaux.

L'après-midi, de nombreux ateliers seront proposés à vos enfants.

Venez nombreux échangez, partagez et passez une journée entièrement gratuite !

LA FETE DE LA MUSIQUE AURA 10 ANS LE 21 JUIN 2010

Pour célébrer l'évènement, nous inviterons tous les musiciens et choristes qui ont participé à la création et à l'organisation sans cesse renouvelée de ce moment fort de la vie du village.

Mais pour que la fête soit encore plus belle, nous vous faisons appel pour que vous nous aidiez à la programmation : si vous avez dans votre entourage des artistes (amateurs) donnez nous leurs coordonnées : nous les contacterons au plus tôt.

Tel : 04 74 58 81 48

Commission des Fêtes

Mail :

adjoint.chonaslamballan@orange.fr



Vous donne rendez -vous

le samedi 20 mars,

Jour du Printemps pour un nettoyage de notre village.

Si vous désirez participer

venez nous rejoindre à 9h15, place de l'école.

Tous les habitants de notre commune sont les bienvenus.

Nous fournissons les gants et les sacs poubelles.

Des groupes de 8 à 10 personnes

Se partageront le village. Plan fourni.

N'oubliez pas vos gilets fluos !

La matinée, se terminera par un repas tiré du sac.

Pour vous remercier, le Conseil Municipal d'Enfants vous offrira les boissons et les desserts.

N'oubliez pas vos assiettes et couverts en pensant à ne pas laisser derrière vous vos déchets en plastiques, papier et papier alu

r-

FINANCES

L'école et la cantine, devenues trop petites pour contenir toutes les petites têtes blondes font l'objet de toute l'attention d'un comité de pilotage qui donnera naissance à un projet... à financer ! Parallèlement, les travaux d'aménagement global du village permettant notamment de canaliser l'écoulement des eaux pluviales pourraient démarrer en fin d'année. Nous ne connaissons pas encore avec certitude les subventions qui nous seraient allouées.

D'autre part, la situation financière de la commune semble partiellement remise en cause par l'Etat qui nous prive de l'aspect dynamique de recettes collectées. Ce sont les raisons principales qui font que malgré le contexte de crise et l'avis exprimé de certains habitants, le conseil municipal a finalement décidé de choisir d'augmenter de 2% les taux communaux de la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti."

NOUVEAUX HABITANTS

Nouveaux habitants, vous avez été accueillis en mairie où le sourire s'est mêlé à l'information.

Aujourd'hui, vous êtes en possession d'un contrat qui scelle votre unité avec le village.

Il est donc temps de lancer un avis aux autres citoyens du village :

Peut-être verrez vous une minorité de grands enfants ayant passé l'âge de la majorité

se livrer à des jeux grandeur nature, armés de sarbacanes devant l'école, l'église ou la boulangerie : n'ayez pas peur, ne les enfermez pas ! Beaucoup de bruit sûrement, mais l'ange des nouveaux se mélange aux mésanges qui chantent dans notre campagne.

Démons et dévots s'en vont simplement par monts et par vaux pour désigner dans une amicale et ludique tuerie lesquels d'entre eux organiseront leur repas prochain et comment se répartiront leurs tâches.

Un ton positif et décalé insufflé avec bonheur par les âmes nouvellement Chonarines.

La suite en actions !!!

Bien sûr, si vous êtes nouveaux habitants et que vous n'avez pas pu vous participer à la matinée du samedi 23 janvier dernier, n'hésitez pas à nous rejoindre en vous manifestant à l'accueil de la mairie."

ALLEE DES TILLEULS

Cette allée, pleine de charme, qui a fait le bonheur des luges et des promeneurs cet hiver, est un lieu de passage apprécié et très fréquenté. Petite précision cependant, elle est interdite aux motos, moto-cross qui dégradent le chemin. La municipalité désire cet endroit le plus naturel possible, donc sans poubelles, aussi pensez à emmener vos déchets (mouchoirs, paquets de cigarettes, papier etc) et laisser ainsi ce lieu propre.

Points sur les projets ou commissions...

AMENAGEMENTS EXTERIEURS DES HAUTS DU VILLAGE

Dans quelques jours, les travaux seront terminés et l'espace sera mis à disposition de tous.

On parle beaucoup, de nos jours, d'espaces partagés : en voilà un exemple type ; mais partagé entre qui et comment ?

Voici quelques éléments de réponse, qui, agrémentés de quelques précisions, permettront à chacun de nous d'en profiter pleinement.

- Cet espace est, par nature, piétonnier, donc dédié principalement à la marche à pied, dans la continuité de l'allée des tilleuls : il relie les chemins de l'église et de Saint Laurent en toute sécurité. Un escalier de pierre, à l'angle du salon de coiffure, suivi de marches en bois est en cours de réalisation.
- Un escalier en bois permet aux habitants des Hauts de Village possesseurs de garages de s'y rendre directement. La plateforme où se situent les garages est occupée également par les ateliers techniques. Quelques précautions sont à observer pour éviter les accidents : ce ne doit être en aucun cas un terrain de jeux. Ce n'est pas non plus un espace ouvert au grand public : l'accès de la plateforme depuis le chemin de l'église est privé ; la commune a signé avec le propriétaire une convention dont l'objet est un droit de passage pour desservir les ateliers et les garages.
- A l'arrière des bâtiments, l'accès aux deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite exclusivement réservées à cet effet, se fait par le chemin de la Cure.
Des dalles engazonnées, protégées par un filet, rappellent un usage avant tout piétonnier : les véhicules de déménagement, de livraisons ou simplement de tourisme ne sont pas autorisés. Le mur du fossé de l'église est fragilisé par les années...
- le chemin de la Cure, entièrement compris dans l'espace piéton doit garder ses caractères de tranquillité, sérénité et surtout sécurité : à cet effet, un arrêté municipal stipule que tout passage de véhicules à moteur y est interdit sauf autorisation spéciale (véhicules de service, de personnes à mobilité réduite, et maisons n'ayant pas d'accès sur le chemin de l'église).

Nous espérons que cet espace deviendra un lieu de convivialité et que chacun de nous en fera le meilleur usage.

Nous vous remercions d'avoir patienté pendant la durée des travaux, avec les nuisances et contraintes engendrées, et vous souhaitons « bonne marche »

Rappel des aménagements à terminer :

Marches en pierre et en bois depuis le chemin de l'église ; plantations sur le talus ; garde corps autour du fossé et en haut de l'escalier montant vers la plateforme des garages ; remise en état du chemin de la cure et panneaux de signalisation